

M. Chenavard, classe ses compositions en deux catégories : les édifices et les tombeaux.

Les premiers dessins par ordre chronologique appartiennent à la jeunesse de l'auteur. Ils nous donnent l'élévation de monuments mis au concours par la ville de Lyon et dont les circonstances ont empêché l'exécution. Ces souvenirs précieux pour M. Chenavard ne le sont pas moins pour nous. S'ils lui rappellent ses premiers succès, ceux auxquels l'artiste, le poète, sont toujours le plus sensibles, ils nous montrent sa pensée déjà forte, déjà sobre et châtiée, et pleinement maîtresse de ses moyens d'expression. L'un de ces projets nous donne le croquis d'une statue équestre qui devait être érigée en l'honneur de Louis XIV. Les plans de M. Chenavard, couronnés en 1814, furent mis à néant à la suite des événements de 1815, et ne furent jamais repris. Le monument qui se voit aujourd'hui sur la place Bellecour a été exécuté par le statuaire Lemot qui a fourni également le dessin du piédestal. L'esquisse de M. Chenavard représente le grand roi revêtu de la chlamyde, monté sur un cheval d'un beau galbe antique et dans l'attitude du commandement. Sur l'une des faces du socle est sculpté en bas-relief le passage du Rhin ; le style du soubassement est celui de la colonne trajane. C'était alors un type consacré dont les convenances, les traditions, et peut-être même les conditions du programme, ne permettaient pas de s'écarter. Mais l'intérêt de cette composition consiste principalement dans le dessin d'amphithéâtre disposé pour l'inauguration de la statue de Lemot en 1825. Rien de plus pur, de plus gracieux, de plus élégamment sévère que cette ordonnance indiquée en quelques traits de burin et qui nous transporte par la magie du style en plein idéal grec. Au milieu d'une spacieuse enceinte s'élève, largement isolée, la statue, objet principal de la cérémonie. — En face d'elle s'ouvre, à une